

### Fiche de données de sécurité acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 04/09/2018

Numéro de version 9

Révision: 04/09/2018

#### 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Total Phosphate HR
- **Code du produit:** 424394, in (2)420700
- **Emploi de la substance / de la préparation:** Réactif pour l'analyse de l'eau
- **Fournisseur :**  
Tintometer Inc.  
6456 Parkland Drive  
Sarasota, FL 34243  
USA  
phone: (941) 756-6410  
fax: (941) 727-9654  
www.lovibond.us  
Made in Germany
- **Numéro d'appel d'urgence:** +1 866 928 0789 (Anglais, Français, Espagnol)

#### 2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



GHS05 corrosion

Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le "Hazard Communication Standard" (HCS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS05

- **Mention d'avertissement** Attention
- **Mentions de danger**  
H290 Peut être corrosif pour les métaux.
- **Conseils de prudence**  
P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.  
P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
- **Autres dangers** Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description :** solution diluée d'acide sulfurique
- **Composants contribuant aux dangers:**  
Statut Cancer IARC: Forte conteneur brouillards d'acides inorganiques contenant de l'acide sulfurique peut causer le cancer.  
Comme il s'agit des informations de produit confidentielles l'indication du contenu est fait en gamme de pour cent.

CAS: 7664-93-9 EINECS: 231-639-5 Numéro index: 016-020-00-8 RTECS: WS5600000	acide sulfurique	 Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1A, H314	0.1-1.0%
---	------------------	--	----------

(suite page 2)

US-F

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 04/09/2018

Numéro de version 9

Révision: 04/09/2018

---

**Nom du produit: Total Phosphate HR**


---

(suite de la page 1)

- **Indications complémentaires** : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

---

### 4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**
  - **Indications générales** : Retirer immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
  - **après inhalation** : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
  - **après contact avec la peau** : Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
  - **après contact avec les yeux** :  
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes (au moins 15 min). Si les troubles persistent, consulter un médecin.
  - **après ingestion** :  
Rincer la bouche et puis boire 1-2 verres d'eau.  
Si les troubles persistent, consulter un médecin.
  - **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**:  
En cas d'ingestion et d'inhalation:  
Provoque une légère irritation cutanée.
  - **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**:  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
  - **Moyens d'extinction**: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
  - **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**  
Le produit n'est pas combustible  
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.  
Peut être dégagé en cas d'incendie :  
Oxydes de soufre (SOx)
  - **Conseils aux pompiers**
  - **Équipement spécial de sécurité** :  
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant  
Porter un vêtement de protection totale
  - **Autres indications**  
Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations  
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives  
Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.
- 

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
  - **Conseil pour les non-secouristes**:  
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.  
Veiller à une aération suffisante
  - **Conseil pour les secouristes**: Équipement de protection : voir section 8
  - **Précautions pour la protection de l'environnement**:  
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.  
Diluer avec beaucoup d'eau.
  - **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**:  
Assurer une aération suffisante.  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, liant universel).  
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
  - **Référence à d'autres rubriques**  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13
-

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 04/09/2018

Numéro de version 9

Révision: 04/09/2018

---

**Nom du produit: Total Phosphate HR**


---

(suite de la page 2)

### 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
- **Conseils pour une manipulation sans danger** : Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation
- **Mesures d'hygiène** :
  - Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
  - Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
  - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage** : Stocker dans un endroit frais.
- **Indications concernant le stockage commun** : Ne pas conserver avec des métaux
- **Autres indications sur les conditions de stockage** :
  - Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
  - Protéger contre les effets de la lumière
  - Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau
- **Température de stockage recommandée** : 20°C +/- 5°C (environ 68°F)
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### \* 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail** :
  - Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Indications complémentaires** : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Mesures d'ordre technique**:
  - Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.
  - Voir point 7.
- **Équipement de protection individuel** :
- **Protection respiratoire** :
  - non nécessaire.
  - En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire
- **Filtre recommandé pour une utilisation momentanée** : Filtre B
- **Protection des mains** :
  - Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.
  - Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.
- **Matériau des gants**
  - caoutchouc nitrile
  - Épaisseur du matériau recommandée:  $\geq 0.11$  mm
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
  - Temps de rupture: Level 1 (< 10 min)
  - Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux** :
  - Lunettes de protection
  - en cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière
- **Protection du corps** : Vêtements de travail protecteurs.
- **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale** : Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

### 9 Propriétés physiques et chimiques

#### · Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

##### · Aspect:

Forme / État physique :	liquide
Couleur :	incolore

· Odeur :	inodore
-----------	---------

· Seuil olfactif:	Non applicable.
-------------------	-----------------

(suite page 4)

— US-F —

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 04/09/2018

Numéro de version 9

Révision: 04/09/2018

Nom du produit: Total Phosphate HR

(suite de la page 3)

· valeur du pH à 20 °C (68 °F):	< 1
· Point de fusion/point de congélation :	Non déterminé
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	100 °C (212 °F)
· Point d'éclair :	Non applicable.
· Inflammabilité (solide, gaz) :	Non applicable.
· Température de décomposition :	Non déterminé.
· Température d'auto-inflammabilité :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives :	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'inflammabilité ou limites d'explosion :	
inférieure :	Non applicable.
supérieure :	Non applicable.
· Propriétés comburantes:	Non
· Pression de vapeur :	Non déterminé.
· Densité à 20 °C (68 °F):	1.01 g/cm <sup>3</sup> (8.43 lbs/gal)
· Densité relative :	Non déterminé.
· Densité de vapeur :	Non déterminé.
· Taux d'évaporation :	Non déterminé.
· Solubilité(s):	
l'eau :	entièrement miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé.
· Viscosité :	Non déterminé.
· Teneur en solvants :	
solvants organiques	0.0 %
eau :	99.0 %
· Autres informations	.
· Taux de corrosion du métal:	acc. to "Recommendations on the Transport of Dangerous Goods, Manual of Tests and Criteria, Fifth revised Edition"
· acier:	30 mm/a

## 10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** voir section 10.3
- **Stabilité chimique** Stable à température ambiante
- **Possibilité de réactions dangereuses**
  - Corrode les métaux
  - Réactions aux matières organiques
  - Les partenaires réactionnels connus de l'eau.
- **Conditions à éviter** Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
- **Matières incompatibles:** métaux
- **Produits de décomposition dangereux:** Voir chapitre 5

## 11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

**CAS: 7664-93-9 acide sulfurique**

Oral	LD50	2140 mg/kg (rat) (IUCLID)
	LC 50	510 mg/m <sup>3</sup> /2h (rat) IUCLID

- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)

—US-F—

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 04/09/2018

Numéro de version 9

Révision: 04/09/2018

**Nom du produit: Total Phosphate HR**

(suite de la page 4)

- **des yeux** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Informations sur les composants** : CAS 7664-93-9 : chronique: dermatite
- **Sensibilisation** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· <b>IARC (Organisme International de Recherche sur le Cancer)</b>	
CAS: 7664-93-9	acide sulfurique
	1
· <b>NTP (Programme National de Toxicologie)</b>	
CAS: 7664-93-9	acide sulfurique
	K
· <b>OSHA-Ca (Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle)</b>	
Aucun des composants n'est compris.	

- **Other information:**  
Voir chapitre 8/15  
acide sulfurique: classable A2 (suspecté pour les humains) A.C.G.I.H  
Acide sulfurique - L'évaluation de l'IARC était basée sur l'exposition à des émanations ou des vapeurs d'acide sulfurique concentré, générées au cours des procédés chimiques.
- **Synergique produits:** non disponible
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)** Les indications suivantes concernent au mélange :
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 12 Informations écologiques

### · Toxicité

· <b>Toxicité aquatique :</b>	
<b>CAS: 7664-93-9 acide sulfurique</b>	
EC50	>100 mg/l/48h (Daphnia magna) (OECD 202) (ECHA)
LC50	16–29 mg/l/96h (Lepomis macrochirus) (Merck)

- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres effets néfastes**  
Effet nocif par modification du pH.  
Une pénétration dans l'environnement est à éviter.

## 13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation :**  
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.  
Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.
- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé :** Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

 US-F  
 (suite page 6)

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 04/09/2018



Numéro de version 9

Révision: 04/09/2018

Nom du produit: Total Phosphate HR

(suite de la page 5)

### 14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU · DOT, IMDG, IATA	UN3264
· Désignation officielle de transport de l'ONU · DOT · IMDG, IATA	Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s. (Sulfuric acid) CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (SULPHURIC ACID)
· Classe(s) de danger pour le transport · DOT	
	
· Class · Label	8 Matières corrosives. 8
· IMDG, IATA	
	
· Class · Label	8 Matières corrosives. 8
· Groupe d'emballage · DOT, IMDG, IATA	III
· Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Indice Kemler : · No EMS : · Segregation groups · Stowage Category · Stowage Code	Attention: Matières corrosives. 80 F-A,S-B Acids A SW2 Clear of living quarters.
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	
· DOT	
· Quantity limitations	On passenger aircraft/rail: 5 L On cargo aircraft only: 60 L
· Quantités limitées (LQ)	5L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
· Catégorie de transport	3
· Code de restriction en tunnels	E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	5L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 04/09/2018

Numéro de version 9

Révision: 04/09/2018

Nom du produit: Total Phosphate HR

(suite de la page 6)

### 15 Informations relatives à la réglementation

· Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Sara

· **Section 355 (Substances extrêmement dangereuses):**

CAS: 7664-93-9 acide sulfurique

· **Section 313 (Listes de toxiques chimiques particuliers 40 CFR 372)**

CAS: 7664-93-9 acide sulfurique

· **TSCA (Toxic Substances Control Act des États-Unis):**

Tous les composants sont compris.

· **Proposition 65**

· **Produits chimiques connus et peuvent causer:**

Aucun des composants n'est compris.

· **Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des femelles:**

Aucun des composants n'est compris.

· **Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des mâles:**

Aucun des composants n'est compris.

· **Produits chimiques connus pour causer une toxicité à l'développement:**

Aucun des composants n'est compris.

· **New Jersey Right-to-Know List:**

CAS: 7664-93-9 acide sulfurique

· **New Jersey Special Hazardous Substance List:**

CAS: 7664-93-9 acide sulfurique

CA, CO, R2

· **Pennsylvania Right-to-Know List:**

CAS: 7664-93-9 acide sulfurique

· **Pennsylvania Special Hazardous Substance List:**

CAS: 7664-93-9 acide sulfurique

E

· **EPA (agence de protection de l'environnement des États-Unis)**

Aucun des composants n'est compris.

· **NIOSH-Ca (Institut national de recherche sur la sécurité et la santé au travail)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Indications sur les restrictions de travail :** Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes

· **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· **Date d'impression / revue le:** 04/09/2018 / 8

· **Acronymes et abréviations:**

OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development

STOT: specific target organ toxicity

SE: single exposure

RE: repeated exposure

EC50: half maximal effective concentration

IC50: half maximal inhibitory concentration

NOEL or NOEC: No Observed Effect Level or Concentration

ACGIH® - American Conference of Governmental Industrial Hygienists

•A1 - Confirmed human carcinogen

•A2 - Suspected human carcinogen

•A3 - Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans

•A4 - Not classifiable as a human carcinogen

•A5 - Not suspected as a human carcinogen

IARC - International Agency for Research on Cancer

•Group 1 - Carcinogenic to humans

•Group 2A - Probably carcinogenic to humans

(suite page 8)

—US-F—

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 04/09/2018

Numéro de version 9

Révision: 04/09/2018

---

**Nom du produit: Total Phosphate HR**

---

(suite de la page 7)

- Group 2B - Possibly carcinogenic to humans
- Group 3 - Not classifiable as to carcinogenicity to humans
- Group 4 - Probably not carcinogenic to humans
- NTP - National Toxicology Program, U.S. Department of Health and Human Services
- Group K - Known to be Human Carcinogens
- Group R - Reasonably Anticipated to be Human Carcinogens
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- DOT: US Department of Transportation
- IATA: International Air Transport Association
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent
- NIOSH: National Institute for Occupational Safety
- OSHA: Occupational Safety & Health
- Met. Corr. 1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1
- Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/Irritation cutanée – Catégorie 1A

**. Sources.**

Les données proviennent des fiches signalétique du fabricant, de la littérature spécialisée et des ouvrages de référence.  
IUCLID (International Uniform Chemical Information Database)  
ECHA: European CHemicals Agency <http://echa.europa.eu>

· \* **Données modifiées par rapport à la version précédente**

---

US-F